

Éditorial

Pour le retour du Bulletin, qui s'était effacé quelque temps au profit de deux numéros hors série, l'un consacré au PSE dans le secteur blanc/brun et l'autre au PSE dans la chaîne du froid, il nous fallait de solides têtes d'affiche, d'autant qu'on fête cette année les 50 ans du PSE ! Et de fait nous n'avons reculé devant aucun sacrifice, conviant pour ce numéro 11 un plateau de choix ! Jugez plutôt : IBM, MICROSOFT, CITROËN, FIAT, LECLERC et l'incontournable Euro ainsi qu'un prix Nobel de Physique à découvrir dans cette dernière livraison !

La valorisation du PSE n'est pas non plus en reste avec un invité d'honneur de référence la société allemande INTERSEROH : le partenaire historique des entreprises d'Outre Rhin détentrices d'emballages industriels et commerciaux usagés.






ECO PSE avait aussi préparé son petit compliment pour ce " Spécial anniversaire " avec l'annonce à la fois d'un tonnage de PSE recyclé multiplié par quatre depuis sa création en 1993 ainsi que l'adhésion de deux nouveaux membres, là aussi une première depuis 1993 !

Et puis, bienvenue à Anne-Sophie BANSE, nouvelle recrue d'ECO PSE, qui désormais vous accueille sur la ligne " Info Recyclage " au 01 46 53 12 08 ! Spécialiste des filières dédiées aux gisements PSE professionnels, elle prépare également d'ores et déjà avec ardeur les opérations Père Noël 2001 ! Mais c'est à France Culture que nous laisserons le soin de conclure cet éditorial des 50 ans, lui qui vient dans un Spécial Rungis de louer " le règne du polystyrène " !

SERGE GALAUP
Secrétaire Général

NB : Tout ceci nécessitait, à tout le moins, un bulletin recalibré qui exceptionnellement s'expande sur 8 pages (+ votre fiche technique n°5) !

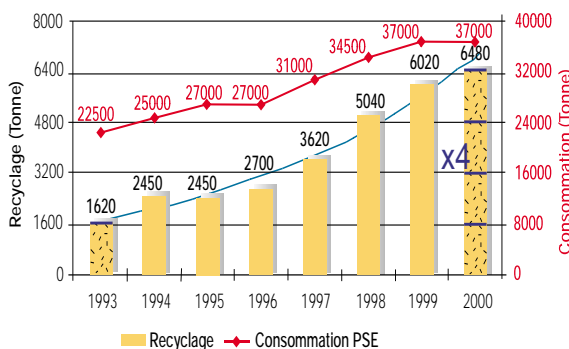
Sommaire

-  Page 1
Ils recyclent
-  Page 2
Echos-PSE
-  Page 3
Actualité juridique
-  Page 4
Ils aiment
-  Page 6
Ils trient
-  Page 6
Ils innove
-  Page 7
L'agenda d'ECO PSE
-  Page 7
Ils surfent
-  Page 8
Questionnaire de gisement



TONNAGE RECYCLE MULTIPLIE PAR 4 EN 8 ANS

Consommation & Recyclage même dynamique de croissance



Ils recyclent le PSE Les exemples de recyclage au quotidien pris dans les entreprises

A l'heure des échéances des objectifs de la directive " Emballages et déchets d'emballages ", les performances 2000 de la filière PSE avec 6 480 tonnes recyclées confortent les efforts et l'engagement d'une profession. Et de fait, si la consommation nationale d'emballages PSE s'est stabilisée à 37 000 tonnes (son plus haut de la décennie comme en 1999), les tonnages recyclés ont, quant à eux, continué à progresser en 2000, avec +7,6 %. Si bien que 40 % des emballages PSE mis sur le marché en France au cours de l'année écoulée ont été valorisés (recyclés et/ou



■ Le groupement d'intérêt économique ECO PSE rassemble 6 fabricants d'emballages en polystyrène expansé, soit 95 % de la profession. Ce GIE a pour mission de promouvoir et développer les filières de valorisation des emballages en polystyrène expansé usagés. Le bulletin d'ECO PSE a pour objet de tenir informés ses lecteurs sur l'avancée des travaux du GIE. ■

valorisés énergétiquement). Le taux de recyclage, tous gisements confondus, s'est établi quant à lui à 17,5 %. Mieux, ce taux de recyclage s'élève à 28 % sur la seule fraction des emballages PSE industriels et commerciaux, ceux sur lesquels ECO PSE concentre son action depuis 1993.

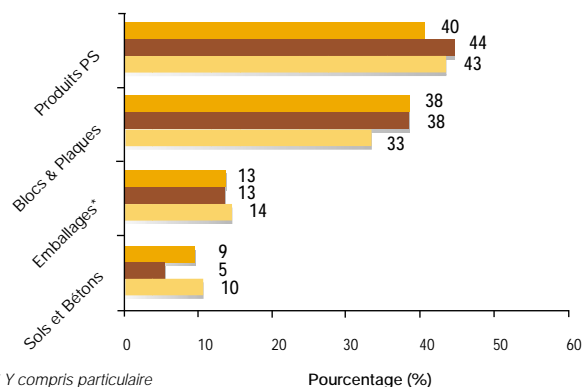
A noter par ailleurs la grande stabilité de la répartition entre les différentes filières aval consommatrices de PSE recyclé : les blocs et plaques en PSE du bâtiment absorbent 38 % (idem 1999), le secteur de l'emballage PSE est présent à hauteur de 13 % (idem 1999), l'allégement PSE des sols et des bétons offre un débouché à 9 % (5 %

en 1999), tandis que le solde de ce gisement 40% (contre 44 % en 1999) trouvera une deuxième vie dans divers produits PS liés à l'industrie des plastiques.

Une stabilité acquise grâce aux efforts de chacun (détenteurs de gisements,

collecteurs/recycleurs et filières aval de réintroduction) qui auront permis, en à peine 8 ans, de multiplier par 4 un tonnage recyclé qui n'était, à la naissance d'ECO PSE, en 1993 que de 1 620 tonnes.

ECO PSE : le pari du multifilière



Echos-PSE - la vie du secteur industriel du PSE

ECO PSE RENFORCE SES RESEAUX Depuis sa création en 1993, ECO PSE s'était plutôt habitué à voir son nombre d'adhérents diminuer au rythme des concentrations successives de la profession des fabricants d'emballages PSE en France et en Europe, sans que toutefois sa représentativité, de l'ordre de 95 % de la profession, n'en soit affectée. Pour autant, c'est avec un plaisir certain qu'ECO PSE a dernièrement ouvert ses portes à deux autres acteurs de la chaîne Emballage

PSE : les sociétés VANPLAST et SIPASEN. VANPLAST, filiale française de la société belge VERPOLA, est devenue en cinq ans le plus gros recycleur de PSE indépendant de France captant jusqu'à 20 % du tonnage actuellement recyclé. Déjà forte d'une unité de compactage au sein de l'usine PHILIPS de Dreux, VANPLAST souhaite ainsi renforcer ses liens avec la filière. Notre filière a accueilli avec satisfaction cette première adhésion d'un recycleur 100 % PSE apte à relayer l'engagement originel des

fabricants d'emballages PSE en faveur du recyclage de leurs produits. SIPASEN est pour sa part le plus ancien transformateur de PSE du Sénégal en même temps que le numéro 1 de l'emballage PSE de poissons frais à l'exportation notamment sur le marché de Rungis. Avec cette adhésion, SIPASEN souhaite autant conforter ses contacts avec la profession du PSE en France qu'anticiper les exigences notamment environnementales des marchés européens. Pour ECO PSE, il s'agit là du premier élargissement de son réseau

aux pays francophones.

Et déjà on nous annonce une nouvelle adhésion possible pour l'exercice 2002 dont nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

ECO PSE a par ailleurs réaffirmé son engagement en faveur d'un réseau d'échange élargi au plan international en accédant à la Vice Présidence d'EUMEPS, l'association européenne des fabricants d'emballages PSE qui entretient également des relations suivies avec ses homologues nord américains et asiatiques.





Actualité juridique -

Le commentaire des textes qui intéressent le PSE

Depuis trois ans, il ne s'est pas passé un numéro du bulletin ECO PSE (cf. numéro 7 et suivants), sans que nous ne vous indiquions les derniers développements du décret Exigences Essentielles

n°98-638 : ce numéro 11 ne fera donc pas exception à la règle.

D'abord parce que bien que le décret n°98-638 soit entré en vigueur officiellement le 1^{er} janvier 2000, son article 4 relatif aux teneurs en métaux lourds dispose de son propre échéancier visant à faire passer progressivement le niveau maximum de concentration en métaux lourds de 600 ppm à 100 ppm (en masse) avec une date butoir fixée au 30 juin 2001. Des teneurs que l'emballage PSE respecte de longues dates ; et pour cause, son process ne met pas en œuvre de métaux lourds : pour autant, les agents contrôleurs de la DGCCRF sont susceptibles d'en exiger la confirmation sous la forme d'une déclaration écrite.

Ensuite parce que la saga sur les normes dites " harmonisées " n'a à ce jour toujours pas trouvé son épilogue.

Les cinq normes élaborées par le Comité Européen de Normalisation (CEN) ont certes bien été publiées par la plupart des organismes nationaux de normalisation dont l'Association française pour la normalisation

NORMES HARMONISEES : SAGA EUROPA !

(AFNOR) en France (cf. Journal Officiel du 10/11/00). Mais suite à l'introduction d'une " objection formelle " par la Belgique et le Danemark courant 2000 contre

ces normes, la Commission avait bloqué leur publication au Journal Officiel des Communautés Européennes (JOCE) afin d'analyser les remarques de ces pays. Or seule cette parution au JOCE aurait été en mesure de leur conférer de fait le caractère " harmonisé ", préalable obligatoire à la reconnaissance de la fameuse " présomption de conformité " du décret n°98-638.

Et malgré un discours quelque peu volontariste de l'AFNOR vis-à-vis de " ses " normes sur le thème " les pouvoirs publics français recommandent fortement aux industriels de les utiliser pour être conforme aux Exigences Essentielles de la Directive 94/62 ", il était plus que temps que, face à cet imbroglio, la Commission, seul acteur compétent de plein droit, se prononçât. C'est chose faite par Décision de la Commission du 28 juin 2001 (JOCE n° L190 du 12 juillet 2001 concernant la publication et la non publication des normes EN 13427 à EN 13432).

Et nouvelle déception à la clé, puisque trois normes sur cinq, et non des moindres, ont été recalées :

- la norme EN 13429 : 2000 sur la réutilisation,

- la norme EN 13430 : 2000 sur la valorisation par recyclage matière,
- la norme EN 13431 : 2000 sur la valorisation énergétique.

Seules sont donc désormais consacrées " harmonisées " la norme EN 13428 : 2000 sur la prévention par la réduction à la source et la norme EN 13432 : 2000 sur la valorisation par compostage ou biodégradation. Encore, la norme EN 13428 : 2000 est-elle assortie d'un avertissement de la Commission sur le fait qu'elle ne couvre pas l'exigence essentielle sur la réduction au minimum de la teneur en substances et matières nuisibles ou dangereuses.

Face à ce nouveau rebondissement, quelle sera l'attitude des pouvoirs publics français ? Prolongement de la période dite, jusqu'à présent, de transition avec des agents sur le terrain toujours " attentifs mais non répressifs " et/ou maintien de la présomption de bonne foi (à défaut de celle de conformité) aux fabricants d'emballages qui ont commencé à s'inscrire dans le cadre des normes nationales AFNOR ?

A priori, le bulletin n°12 risque de devoir à nouveau s'intéresser à la saga des normes plus ou moins harmonisées... Mais d'ici là un détour par la rubrique " Ils surfent " de ce numéro vous donnera la position, toujours officielle à ce jour, de la DGCCRF.





Ils aiment le PSE - Les témoignages d'utilisateurs adeptes du PSE dans les applications les plus diverses



PSE, PARCE QUE JE LE VAUX BIEN !

Fallait-il rebaptiser exceptionnellement cette rubrique " Ils adorent le PSE " face à cette déferlante d'images faisant la part belle à notre matériau ?

De fait, c'est bien à un voyage dans l'univers de tous les superlatifs que nous vous convions ici, celui de la pub !

Tout a commencé au milieu de l'été 2000 lors du lancement par IBM de sa nouvelle gamme de portables ThinkPad T20 en alliage de titane, alliant légèreté et solidité. Une solidité que l'agence de publicité d'IBM, Ogilvy décidait d'étalonner face à la référence absolue de l'emballage de protection ! Et de fait l'emballage PSE donnait toute sa mesure dans ce visuel où il encaissait en lieu et place du précieux ThinkPad un choc à n'en pas douter " titanique " !

Un message qu'IBM renforçait dans un petit texte descriptif en rappelant que cet alliage de titane entrainé dans la composition des clubs de golf, des gilets pare-balles et des sous-marins ! Et le célèbre constructeurs de préciser toutefois que " le ThinkPad T20 est livré dans de la mousse de polystyrène " quand bien même, il n'en aurait pas vraiment besoin ! Un clin d'oeil volontairement provocateur pour démontrer que l'exigence de qualité s'exerce à tous les niveaux et jusqu'au choix de l'emballage ! Ensuite ce fut au secteur de l'automobile de rivaliser d'égards pour le PSE. C'est ainsi que FIAT décida d'une campagne d'affichage d'envergure nationale pour promouvoir son réseau de véhicules d'occasions haut de gamme sous l'enseigne AUTOEXPERT. Et pour illustrer son slogan " Autoexpert : des occasions qui ont tout du neuf ! ", l'enseigne s'est affichée avec un véhicule rutilant encore emballé dans son coffret en PSE moulé aux formes du modèle : effet garanti !

Mais que dire alors de la campagne lancée par CITROËN à l'occasion du dernier Mondial de l'Automobile pour sa nouvelle XSARA ! Un mondial qui s'était donné comme thème central la sécurité et la protection et du côté de la marque aux chevrons, son slogan protection " Voyager dans un monde plus sûr " ne pouvait rimer qu'avec PSE ! Il s'en suivit la campagne que l'on sait où Claudia Schiffer s'est faite pendant de nombreux mois l'ambassadrice de la protection automobile (et du PSE !) : soit alanguie dans un bain de PSE sur les panneaux publicitaires bordant nos routes ou au détour des magazines de la presse écrite, soit fendant, tous les soirs à 20h30 sur nos petits écrans, les flots de calages particuliers dans une cité imaginaire placée sous l'omniprésente protection du PSE !



**DERNIÈRE
MINUTE**

CITROËN et PSE :

après la volupté, le luxe !

A l'heure où nous mettons sous presse, la nouvelle CITROËN Xsara Picasso Exclusive s'invite sur vos écrans TV dans une publicité où les agents de la fourrière sont reconvertis en déménageurs d'un produit de luxe... Chez CITROËN, le message que doit véhiculer ce spot, baptisé " l'emballage ", est on ne peut plus clair : " cette finition haut de gamme méritait d'être valorisée au travers d'une campagne donnant une image luxueuse de ce véhicule ". Et qui dit luxe dit emballage de protection et donc... 2 cales en PSE XXL pour protéger la Belle !

Même le fils de pub Jacques Séguéla en personne se fit à cette occasion l'apôtre du PSE adoptant pour son dernier ouvrage " Citroën 80 ans de pub et toujours 20 ans ", le fameux visuel en guise de couverture !

Et en ce mois d'octobre 2001, c'est ELDORAUTO, qui afin de conforter son image de " 1^{ère} grande surface auto ", pour l'ouverture de son premier point de vente de 10 000 m² sur Paris, lance une campagne autour des symboles de l'emballage grande distribution parmi lesquels l'incontournable barquette alimentaire PSE !



Une barquette PSE décidément très prisée que la grande distribution avait elle-même détournée à son profit avant l'été avec la campagne LECLERC en faveur de l'Euro. Cette dernière présentait un billet de 100 francs conditionné dans une barquette filmée frappée de la mention " A consommer avant : 17-02-2002 ". Le mot de la fin sur cette campagne revient à son initiateur François Lamotte, Directeur Général adjoint

de l'agence de publicité Alice : " c'est l'Euro de tous les jours pas celui des grandes banques centrales ou des politiques dont nous voulions parler, le recours à la barquette pour la publicité dit justement aux gens que c'est du quotidien ".

Et en effet, c'est probablement bien parce qu'il incarne à la perfection tant l'univers de la protection que celui du quotidien que l'emballage PSE émergea ainsi ces derniers

mois des séances de brain storming de tant d'agences réputées et ceci pour des clients à forte notoriété et des produits très variés. Des arguments susceptibles de séduire à nouveau d'autres annonceurs de tout premier plan dans les prochains mois !





Ils trient le PSE - Les expériences de tri du PSE en direct des déchetteries

PSE, L'EMBALLAGE PLASTIQUE LE MIEUX RECYCLE D'ALLEMAGNE !

Les entreprises allemandes, elles aussi, trient leurs emballages PSE industriels et commerciaux en vue de leur recyclage notamment au travers du réseau des 500 opérateurs de la société INTERSEROH. A l'heure où INTERSEROH diffuse aux acteurs économiques allemands une brochure* extrêmement documentée sur le PSE et son recyclage, cette simple information devrait à elle seule contribuer à tordre définitivement le cou à une



rumeur lancinante selon laquelle " l'absence de solutions de recyclage du PSE en Allemagne empêcherait l'importation de produits protégés par des emballages de transport en PSE ". Tout au long de ses 8 pages cette brochure intitulée " INTERSEROH - le recyclage du PSE : léger et blanc, un emballage sur mesure " apporte, chiffres à l'appui, un cinglant démenti à de telles assertions. Fort de ses 3 900 clients auxquels elle garantit, moyennant finance, la valorisation de leurs emballages industriels et commerciaux, INTERSEROH a traité l'année dernière 6 500 tonnes de PSE sur les quelques 17 000 tonnes recyclées en 2000 en Allemagne, tous gisements PSE confondus. Ces résultats en font même l'emballage plastique le plus recyclé actuellement en Allemagne (source European Plastics Converters - EuPC).

Seule ombre au tableau, qui pourrait paraître idyllique avec un taux de recyclage de 67 %, son coût : la commercialisation des produits recyclés ne parvient que marginalement à alléger la très

importante contribution financière supportée depuis le début des années 90 par les entreprises d'Outre Rhin pour leurs emballages industriels et commerciaux. A la veille d'un débat crucial sur ces questions en France, il n'est d'ailleurs pas inutile de remarquer qu'INTERSEROH dans sa brochure sur le PSE se fait désormais lui-même l'apôtre de la valorisation énergétique pour les emballages souillés ou en mélange. Loin d'être anecdotique, la fin du discours sur le tout recyclage à l'image de la récente politique de baisses successives du coût du Point Vert allemand est le fruit de dix années de confrontation brutale Outre-Rhin entre le volontarisme politique de l'ordonnance " Töpfer " et la réalité économique du terrain.

Gageons que la France saura s'éviter un tel écueil alors que l'éco-efficacité est désormais érigée en vertu cardinale par tous les acteurs du débat.

* également disponible en version anglaise sur www.interseroh.de (rubrique «Material Stream» dossier «Styrofoam recycling»).

PSE, C'EST PLUS FORT QUE TOI !



Ils innovent avec le PSE

A n'en pas douter, le compte à rebours du lancement médiatico-marketing de la future X-Box estimé à quelques 500 millions de dollars occupe désormais à plein temps les stratèges en chef du projet console vidéo chez MICROSOFT !

Ses devancières ont, ces derniers mois, placé la barre très haut en n'hésitant pas à s'engager dans des stratégies de gestion de la pénurie avec la mise sur le marché d'un nombre limité d'unités couplées à des systèmes de réservation/pré-vente. Chez MICROSOFT, on a donc relevé le défi : premières démonstrations à la presse internationale unanime dans ses louanges dithyrambiques sur la qualité graphique et les animations, annonce d'un partenariat

exclusif avec Steven Spielberg pour le lancement d'un jeu tiré de son film " Intelligence Artificielle " actuellement sur les écrans, etc...

Et en effet, le X-Box maniaque qui devra patienter jusqu'au 14 mars 2002 pour voir débarquer en Europe l'objet de ses rêves en est réduit pour l'heure à traquer frénétiquement le moindre scoop. S'il s'en compte parmi les lecteurs du bulletin ECO PSE, en voilà un de qualité, livré en exclusivité européenne ! Pas moins de 5 000 joueurs ont été réunis dans un groupe test dernièrement aux Etats-Unis par les ingénieurs de MICROSOFT : un groupe test dont le programme incluait le fameux test de " la sortie de boîte " de la console qui mettait en compétition cinq matériaux d'emballages. Et force est de constater que ni la cellulose moulée, ni l'origami ondulé, ni les

coussins PEHD remplis d'air, ni même le PPE ne furent en mesure de supplanter le PSE plébiscité par les joueurs eux-mêmes ! Outre son choix en faveur de l'emballage PSE, MICROSOFT a révélé lors de l'édition 2001 de la convention Dimensions 0.1 aux Etats-Unis la localisation de ces deux uniques sites de production dans le monde de la future X-Box basés respectivement au Mexique et en Hongrie.

Nul doute que chez MICROSOFT Bill Gates, lecteur averti du bulletin ECO PSE, saura, quant à lui, faire son miel de la campagne pro PSE d'IBM sur le ThinkPad T20 pour placer la barre toujours plus haut !





Ils surfent - Des sites utiles pour ne pas s'emmêler dans la toile



- <http://www.finances.gouv.fr/DGCCRF/>

Concernant l'application du décret n°98-638 (cf. rubrique Actualité juridique), tout d'abord un petit détour par le site de la DGCCRF qui héberge, à ce jour, le document officiel de référence le plus complet. Issu de la collection des fiches de la DGCCRF " Le point sur... ", ce document s'intitule " La prise en compte des exigences liées à l'environnement dans la conception et la fabrication des emballages ". Il est consultable à l'adresse suivante : <http://www.finances.gouv.fr/DGCCRF/consommation/pointsur/point39.htm>. Sa consultation est d'autant plus encouragée que les agents en charge du contrôle tirent eux-mêmes leurs instructions de ces mêmes bases pour interpréter des textes de manquement encore très récent...

- <http://www.environnement.gouv.fr/>

Puis un crochet par le site du Ministère de l'Environnement qui vous propose la mise à jour de la synthèse sur la réglementation relative aux emballages et déchets d'emballages (<http://www.environnement.gouv.fr/actua/cominfos/dosdir/DIRPPR/reglemball.htm>), dont la version précédente datait de septembre 1998. Vous y retrouverez en particulier les bases légales du fondement de l'action d'ECO PSE mentionné au côté des autres organismes professionnels à la rubrique " les déchets d'emballages industriels et commerciaux ". A noter une compilation en date d'avril 2001 des références des principaux textes concernant les déchets : <http://www.environnement.gouv.fr/lepoin/textdech.htm>.

- <http://aida.ineris.fr/>

Enfin, on ira consulter avec profit le site placé sous le double patronage de l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) et du Ministère de l'Environnement qui a relevé le défi de mettre en ligne, dans leur version intégrale consolidée, près de 1000 textes relatifs à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Rien n'échappera plus aux traqueurs de l'information réglementaire qui trouveront là jusqu'aux circulaires non publiées au Journal Officiel. A titre d'exemple, une recherche à partir de la requête " polystyrène + expansé ", vous mettra, entre autre, sur la piste de la circulaire n°95-49 du 13 avril 1995 relative à la mise en application du décret n°94-609 (déchets d'emballages industriels et commerciaux), inconnue à ce jour au Journal Officiel, mais aussi sur cinq autres textes, tous parfaitement ciblés. Car, c'est aussi la force de ce site que de posséder un moteur de recherche particulièrement efficace en plus des traditionnels sommaires thématique et chronologique. A noter que, s'agissant de textes consolidés, pour des décrets récents (moins de 6 mois), on continuera toutefois de privilégier le Journal Officiel accessible soit par le portail de " l'essentiel du droit français ", Legifrance (cf. bulletin n°8 : www.legifrance.gouv.fr), soit par le site des journaux officiels (www.journal-officiel.gouv.fr) : chaque site offrant sa propre mise en page du Journal Officiel du jour (les archives continuant d'être gérées sous le portail Legifrance).

L'agenda



d'ECO PSE les rendez-vous et temps forts du G.I.E.

DU 6^{ème} ELEMENT A POLLUTEC 2001 : L'ODYSSEE DU PSE Ce mercredi 17 octobre, en pleine semaine de la Science, toute la profession de l'emballage PSE s'est retrouvée dans les locaux de l'association de

culture scientifique EbulliScience à Vaulx-en-Velin pour inaugurer, aux côtés des acteurs institutionnels rhônalpins ainsi que des élus locaux, " le 6^{ème} élément ". Cet atelier pédagogique et interactif, frappé au coin du sceau du 6, marquage servant à identifier le polystyrène parmi les autres plastiques, est entièrement dédié à l'univers du PSE. Conçu et financé par ECO PSE, en partenariat avec EbulliScience, il accueille depuis le 1^{er} octobre de cette année, et pour une durée de 2 ans, les enfants des classes de CM2 et de collège de la région. Et ceci, en toute rigueur, la qualité des expériences ayant été validée par le Conseil Scientifique d'EbulliScience au sein duquel se côtoient, parmi d'autres scientifiques et chercheurs éminents, Georges Charpack, Prix Nobel de Physique, Pierre Lena, Astrophysicien et Yves Quere, Professeur à Polytechnique !

Pour ceux d'entre vous qui ne pourraient se rendre sur place dans les prochaines semaines, ni attendre le bulletin n°12 qui lui consacrera un reportage à part entière, ECO PSE a prévu de décliner un des 7 modules du 6^{ème} élément sur son stand à POLLUTEC 2001 du 4 au 7 décembre ! Rendez-vous donc à Paris Nord Villepinte : Hall 2 – Stand D69.



QUESTIONNAIRE

Vous disposez d'emballages et de calages en polystyrène expansé usagés et vous voulez les faire valoriser. Remplissez ce questionnaire et renvoyez-le à ECO PSE.

(1 questionnaire par gisement)

Gisement PSE

• 1 • Localisation

Nom et activité de la société disposant d'un gisement en Polystyrène Expansé à valoriser :
.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

Personne à contacter : Fonction :

Adresse du gisement de PSE à recycler (si différent) :

.....
Votre société dispose d'un fournisseur d'emballages PSE

Oui Nom : Non

Adresse :

.....

• 2 • Volume

Volume mensuel de PSE à recycler exprimé en mètre cube : m³/mois

• 3 • Nature des déchets

Calages moulés ou découpés Broyé, billes, particules de calage

Caisses et boîtes Plateaux, plaques découpées, blocs

Autres (préciser) :

• 4 • Propreté - Qualité

Le PSE à recycler est-il ?

Propre Souillé Très souillé

Autoextinguible Pelliplaqué Extrudé

Quelle est la nature des souillures ?

Poussières Boues Sang Graisses

Colle/Étiquettes Autres (préciser) :

• 5 • Stockage

Le PSE est-il stocké :

à l'intérieur rangé sous film PS en vrac en sac

à l'extérieur rangé sur palette en vrac

Questionnaire à renvoyer à ECO PSE

Le Diamant A - 92909 Paris La Défense Cedex - Tél : 01 46 53 12 08 - Fax : 01 46 53 10 73.



Membres fondateurs d'ECO PSE : Corstyrène, Isobox Technologies, Knauf, Sical, Sipa, Storopack.

Le Bulletin ECO PSE est une publication du GIE ECO PSE Le Diamant A - 92909 Paris La Défense Cedex -

Tél : 01 46 53 12 08 - Fax : 01 46 53 10 73 - Dépôt légal ISSN 1259-0452

Directeur de Publication : Serge GALAUP